

## À propos du déambulatoire de l'église de Saint-Cosme

Robert Ranjard

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Ranjard Robert. À propos du déambulatoire de l'église de Saint-Cosme. In: Bulletin Monumental, tome 113, n°1, année 1955. pp. 37-39;

doi : <https://doi.org/10.3406/bulmo.1955.3761>

[https://www.persee.fr/doc/bulmo\\_0007-473x\\_1955\\_num\\_113\\_1\\_3761](https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_1955_num_113_1_3761)

---

Fichier pdf généré le 26/10/2019

## A PROPOS DU DÉAMBULATOIRE DE L'ÉGLISE DE SAINT-COSME

---

L'église de l'ancien prieuré de Saint-Cosme, près de Tours, a déjà fait l'objet d'une notice dans le volume du *Congrès* de 1948 (1). Aussi, mon but n'est-il pas d'en reprendre ici la description. Je voudrais simplement préciser les dates de construction du déambulatoire et des chapelles rayonnantes et attirer l'attention sur l'intérêt que revêt cette datation pour le problème de l'apparition du déambulatoire à chapelles rayonnantes dans les églises tourangelles.

Il est facile de constater que le déambulatoire de Saint-Cosme et ses absidioles ont été construits en deux campagnes de travaux, ou plutôt qu'ils ont été l'objet d'une reprise importante à une date relativement rapprochée de leur construction. On peut assigner une date au moins approximative à chacune de ces campagnes.

On remarque tout d'abord, dans le déambulatoire, que, à l'exception de trois colonnes engagées du côté de la claire-voie et d'un style plus évolué, les autres, appareillées avec des joints épais, sont amorties par des chapiteaux dont l'astragale fait corps non avec la corbeille, mais avec le fût. Les bases de ces supports sont variées, mais d'un style très archaïque et cerclées de tores ou de rangs de perles. D'autre part, ces caractères se retrouvent dans toutes les colonnettes qui accostent les fenêtres.

Si l'on admettait, avec M. l'abbé Plat, la disparition, au ix<sup>e</sup> siècle, de la mode de l'astragale incorporé au fût, on serait tenté de considérer ces colonnes et ces colonnettes comme ayant appartenu à la chapelle bâtie au début du x<sup>e</sup> siècle par Gelduin, seigneur de Saumur. Mais ces supports n'ont certainement pas été déplacés ni utilisés comme remploi. Et fixer à une date aussi reculée la construction d'une église à déambulatoire avec chapelles rayonnantes est impossible. Il faut donc admettre, en dépit de cet archaïsme dans les supports, que le déambulatoire et les absidioles de Saint-

(1) Cf. R. Ranjard, *Le prieuré de Saint-Cosme*, dans *Congrès archéologique de France, Tours, 1948*, p. 264-267.

Cosme sont ceux de l'église élevée par Hervé de Buzançais, trésorier de Saint-Martin de Tours, entre 970 et 1012.

D'autre part, la maladresse de la retombée de certains doubleaux sur les tailloirs des supports, la taille et la liaison plus soignées des éléments des assises supérieures des murs absidaux, le style plus évolué et plus riche de la mouluration de leurs corniches, prouvent que les voûtes du déambulatoire et celles des absidioles ont été montées secondairement, après avoir été peut-être prévues dès le début, mais remplacées alors temporairement par une couverture en charpente. Et il est logique d'admettre que cette reprise fut motivée par la fondation du prieuré en 1092 par le chapitre de Saint-Martin et fut contemporaine de la construction de la salle capitulaire (détruite) et du réfectoire. M. l'abbé Plat date ces voûtes d'environ 1120, ce qui est acceptable. Avec moins de témérité dans l'exactitude, disons que ces voûtes datent du début du XII<sup>e</sup> siècle.



D<sup>r</sup> Ranjard phot.

DÉAMBULATOIRE  
DE L'ÉGLISE DE SAINT-COSME

Dans ces conditions, quelle place assigner à l'église de Saint-Cosme dans l'histoire encore controversée des églises à déambulatoire et chapelles rayonnantes?

On sait que, lors des fouilles nécessitées en 1886 par la construction de la nouvelle basilique Saint-Martin, l'examen des vestiges découverts du chevet et du transept de l'ancienne collégiale, examen encore possible aujourd'hui pour deux des absidioles d'Hervé,

conduisit MM. Ratel et l'abbé Chevalier à considérer ces absidioles comme édifiées sur les substructions d'autres plus anciennes, qui auraient appartenu à une église élevée à la suite de l'incendie de 903. Ces archéologues se basèrent, d'une part, sur le désaxement du mur absidal semi-circulaire par rapport au massif sous-jacent, semi-circulaire également, et, d'autre part, sur la différence des parements, en moyen appareil à l'étage supérieur et en petit appareil au-dessous. Et ils virent dans cet édifice du début du X<sup>e</sup> siècle le prototype des églises à déambulatoire.

Il semble bien que cette opinion, adoptée par M. l'abbé Plat, soit une erreur.

Comme l'a fait très judicieusement remarquer le D<sup>r</sup> Lesueur (1), la présence d'un parement de moellons à l'étage inférieur des vestiges découverts et le désaxement des assises du mur absidal par rapport au massif des fondations ne constituent nullement la preuve d'âges différents des deux maçonneries. Ce désaxement a pu être la conséquence d'un repentir dicté par l'intention de percer une fenêtre éclairant la travée intermédiaire à deux absidioles. Il se situe, d'ailleurs, non à l'union du parement de moellons et du parement de pierres de taille, mais entre deux assises de moellons, ce qui diminue singulièrement la valeur de l'argument. D'autre part, quand, au XI<sup>e</sup> siècle, la pierre de taille devint d'un usage courant, les maîtres d'œuvre n'abandonnèrent pas brusquement l'emploi même simultanément des moellons pour leurs parements. La preuve en est à Saint-Martin même, dans la tour du Trésor, dite maintenant tour de l'Horloge, qui fut construite ou reconstruite après 1175. Dans la salle du rez-de-chaussée, dont la moitié supérieure seule est accessible et où subsistent, au levant, des maçonneries à gros joints qui appartenrent certainement à l'église d'Hervé, le mur nord est tout entier du XII<sup>e</sup> siècle. La saillie d'un dossier médian y ménage deux profondes embrasures et le mur de fond de ces embrasures est parementé de moellons assemblés en petit appareil.

Il y a donc lieu de considérer la basilique du trésorier Hervé comme l'une des premières églises à déambulatoire et chapelles rayonnantes élevées aux environs de l'an 1000. Or, ces aînées de tant d'autres qu'elles inspirèrent ont toutes disparu ou sont réduites à de faibles vestiges. Une seule, quoique ruinée, a gardé une partie de son déambulatoire : l'église priorale de Saint-Cosme. Et c'est déjà ce qui donne tant de prix aux ruines de cette église, abri du tombeau de Ronsard.

Bien mieux, si nous savons qu'elle fut construite par Hervé de Buzançais comme la grande basilique désignée sous son nom, nous ignorons celle dont le chantier fut le premier ouvert. Il n'est pas prouvé que les grands monuments aient toujours été les modèles des édifices de moindre importance élevés sur le même plan qu'eux. Ils ont pu être, selon l'expression de M. et C. Dickson, « l'aboutissement de recherches et d'essais réalisés dans de simples églises rurales ». Serait-il absurde de supposer, en se basant sur l'archaïsme de certains détails, peut-être dû à la simple imitation de détails constatés dans la chapelle de Gelduin, que l'église de Saint-Cosme fut, sinon comme une ébauche, du moins comme un essai du plan nouveau projeté pour la collégiale, un des plus beaux plans d'église qu'un architecte ait jamais conçus ?

D<sup>r</sup> R. RANJARD.

---

(1) Cf. D<sup>r</sup> F. Lesueur, *Saint-Martin de Tours et les origines de l'art roman*, dans le *Bulletin monumental*, t. CVII.